



Fausse attestation pour une fiv

Par **mnbvcxwqsd**, le **04/02/2011** à **18:14**

Pour des raisons medicales, nous devons passer par fiv et faire une fausse attestation de concubinage pour finaliser notre dossier(nous sommes en couple depuis moins d un an alors qu il faut etre en couple depuis 2 ans).Quel sont les risques pour nous et les temoins de ces fausses declarations?y a t il un risque de se faire prendre?

Par **Claralea**, le **04/02/2011** à **20:24**

Et pourquoi ne pas faire les choses plus naturellement si vous souhaitez faire un enfant ensemble...

Le compagnon de cette copine ne peut pas lui faire d'enfant, vous etes homosexuels tous les deux...

C'est un enfant qui est en jeu, pas une peluche, il faut reflechir serieusement sur tout ce que cela implique par la suite